



TITRE: MÉLANIE LEBLANC (2021), *DANS L'ACCENT DE LA BAIE : SE CONSTRUIRE ACADIEN DANS LE SUD-OUEST DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE*, SUDBURY, ÉDITIONS PRISE DE PAROLE, COLL. « AGORA », 362 P. [ISBN : 978-2-8974-4275-0]

AUTEUR: JUDITH PATOUMA (UNIVERSITÉ SAINTE-ANNE)

REVUE: *CIRCULA*, NUMÉRO 15 : *REGARDS LINGUISTIQUES SUR LES MOTS POLÉMIQUES*

DIRECTRICES: GENEVIÈVE BERNARD BARBEAU (UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES) ET NADINE VINCENT (UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE)

ÉDITEUR: LES ÉDITIONS DE L'UNIVERSITÉ DE SHEBROOKE

ANNÉE: 2022

PAGES: 260 - 266

ISSN: 2369-6761

URI: [HTTP://HDL.HANDLE.NET/11143/19989](http://hdl.handle.net/11143/19989)

DOI: [HTTP://HDL.HANDLE.NET/11143/19989](http://hdl.handle.net/11143/19989)

Mélanie LeBlanc (2021), *Dans l'accent de la Baie : se construire Acadien dans le sud-Ouest de la Nouvelle-Écosse*, Sudbury, Éditions Prise de parole, coll. « Agora », 362 p. [ISBN : 978-2-8974-4275-0]

Judith Patouma, Université Sainte-Anne
judith.patouma@usainteanne.ca

Dans notre environnement en constant mouvement, se poser la question « qui suis-je ? » relève de constructions et de déconstructions venant de nos positionnements singuliers dans différentes sphères sociales. Dans le contexte canadien fondé sur la dualité linguistique (français et anglais), il est pertinent de se questionner sur le lien entre la construction identitaire et le rapport à la langue. Mais dans quelle langue ? Le français demeure une langue minoritaire et il existe une grande variation de la langue française dans tout le pays. La francophonie au Canada est plurielle. Elle est majoritaire au Québec (seule province unilingue francophone au Canada) et d'importance au Nouveau-Brunswick (seule province bilingue), mais partout ailleurs dans le pays, nous pouvons observer des « systèmes écolinguistiques singuliers marqués par différentes “manières d’être francophones” » (Remysen, 2019 : 15).

Dans l'accent de la Baie : se construire Acadien dans le sud-Ouest de la Nouvelle-Écosse s'intéresse à la francophonie en milieu majoritairement anglophone et tout particulièrement à celle d'Acadiens vivant dans la province de la Nouvelle-Écosse (Est du Canada). Au moment de la recherche (autour des années 2000), il y a 31 100 personnes qui se disent de langue maternelle française en Nouvelle-Écosse et 62 % de la population se trouve dans la région de Clare (la Baie Sainte-Marie), ce qui en fait la proportion la plus élevée (p. 42).

Qu'est-ce que l'Acadie, qui sont les Acadiens néo-écossais ? La présence francophone dans cette province tire son origine de l'ancienne colonie française – l'Acadie – issue du peuplement des Amériques au 17^e siècle. Dans ce qui est maintenant la province de la Nouvelle-Écosse vivait le peuple amérindien des Micmacs et les colonies françaises se trouvaient, à l'époque, sur la baie de Fundy (1604) et aussi dans la région de Port-Royal, fondée en 1608. En 1713, les Britanniques prennent de force cette colonie et en 1755 les Acadiens sont déplacés vers différents endroits. Cet événement est connu sous le nom du Grand Dérangement. À compter de 1764, les Acadiens déportés eurent la permission de revenir et s'installèrent le long de la côte dans des régions du Cap-Breton, de la Baie Sainte-Marie et

dans les autres régions du Sud-Ouest. Les habitants de la Baie Sainte-Marie sont en fait les habitants de la municipalité de Clare. Cette municipalité est composée de nombreux villages qui longent la Baie Sainte-Marie, d'où l'appellation. Elle se situe entre deux villes côtières anglophones, Digby sur la côte Nord et Yarmouth, à l'extrême ouest de la province. Pour diverses raisons contextuelles (géographique, historique, économique, sociale) les habitants de la Baie Sainte-Marie ont vécu un certain isolement et ont développé une langue vernaculaire qui a conservé certains traits linguistiques de l'ancien français. « Non seulement les Acadiens de la Baie Sainte-Marie ont-ils conservé des traces du français le plus ancien en Amérique du Nord, mais ils en ont conscience [...] » (p. 56). Cette fierté de la langue perçue par Mélanie LeBlanc, à travers son immersion sur le terrain, l'amène à se questionner sur les représentations et idéologies linguistiques de la population. Son but est de « "redéfinir" l'acadianité à la Baie Sainte-Marie dans le contexte des transformations sociales liées à la mondialisation et à la nouvelle économie autour des années 2000 » (p. 16).

Louis-Jean Calvet, dans *Pour une écologie des langues du monde*, mentionne que le contexte est un élément essentiel à considérer dans toute recherche touchant la linguistique. Et, dans ce souci de justesse, l'auteure convoque des notions venant de disciplines diverses qui sont de linguistique, de sociologie, d'histoire, de géographie, de psychologie et d'anthropologie. Cela trouve tout son sens étant donné le vécu de la population acadienne et aussi du fait que l'auteure choisit une démarche empirico-inductive et s'inspire de différents prismes dans ses approches méthodologiques :

- une approche ethnographique qui lui permet de mieux comprendre les enjeux et d'investiguer de manière particulière. En effet, loin de l'approche classique, Mélanie LeBlanc s'immerge de manière partielle sur le terrain et utilise les données d'autres chercheurs (venant de disciplines telles que la sociolinguistique, l'anthropologie et la sociologie) qui ont effectué leurs recherches sur les communautés minoritaires au Canada. Cela permettra à l'auteure d'avoir accès à une abondante information (« notes d'observation participante, entretiens interactifs, documents écrits et audiovisuels, articles de journaux », p. 36). Ce croisement des données permettra de mieux appréhender le terrain et de mieux comparer les représentations et idéologies discursives.
- une perspective interactionniste puisque les représentations et les idéologies se font dans un rapport à l'autre et dans le discours.

La recherche de Mélanie LeBlanc se construit autour de trois espaces principaux, lieux de représentations et d'idéologies linguistiques : le Conseil Scolaire Acadien Provincial (CSAP), la radio communautaire CIFA et le tourisme culturel. L'auteure souligne que ces trois sites ont été choisis à des fins d'illustration et ajoute qu'« il faut comprendre que le discours qui émerge de ces sites sont des discours qui traversent plusieurs espaces, qui circulent dans toute la communauté » (p. 39). Ainsi, nous observerons donc un vécu communautaire partagé.

Cette recherche s'inscrit dans la continuité des activités de l'auteure en tant qu'assistante de recherche (de 1999 à 2004) sur des projets transdisciplinaires internationaux menés par Annette Boudreau, Lise Dubois et finalement Monica Heller. Comme mentionné, la base de cette étude étant

ethnographique, le corpus de l'auteure repose sur des entretiens (participatifs), des notes d'observations sur le terrain (des descriptions, des photographies, des vidéos, des enregistrements...), ainsi que des textes oraux et écrits (articles de journaux, sites internet, œuvres littéraires, albums d'artistes...). Étant donné que les trois espaces discursifs précités intègrent des institutions, des organismes locaux et des milieux associatifs et culturels, les participants de cette étude étaient des leaders communautaires. Selon l'auteure, « les leaders se trouvent effectivement mieux placés pour connaître les enjeux de fond pour la communauté, faire partie des discussions et élaborer leur pensée sur le sujet » (p. 23). Ceci démontre aussi la légitimité apportée à la parole de l'élite et une certaine propagation de la perception de la réalité via un prisme particulier.

L'ouvrage est composé de 5 chapitres encadrés par une introduction et une conclusion. Il est introduit par le titre évocateur : « Place à l'Acadie de la Nouvelle-Écosse » car c'est bien de cela qu'il s'agit ! Trouver sa place dans la grande francophonie canadienne à travers un positionnement dans la langue régionale. L'auteure aborde cette introduction en nous exposant son cheminement en tant que chercheuse impliquée sur le terrain et, de manière générale, le choix de ses concepts et de sa méthodologie influencée à l'époque par sa posture d'assistante de recherche.

Dans le premier chapitre intitulé « Regard sociolinguistique sur la Baie Sainte-Marie », Mélanie LeBlanc délimite son terrain d'étude, mentionne le contexte socio-historique et socio-culturel et nous met au courant de l'actualité des événements concernant le contexte de sa recherche. Elle y définit aussi les concepts clés de son étude de manière plus approfondie : les idéologies linguistiques, les représentations linguistiques et l'insécurité linguistique. Ils constitueront le fil rouge de l'œuvre et permettront de lier la théorie à la pratique.

Dans le chapitre 2, « L'Acadjeonne », l'auteure retrace l'origine et l'évolution du « dialecte des Acadiens de la Baie Sainte-Marie ». Ce chapitre relate les différents projets d'écriture de cette langue vivante (d'une écriture phonétique à une plus littéraire). Dans la communauté perdure cette perception qu'une langue doit être écrite pour être légitimée. Il s'agit d'un processus complexe étant donné que « ce qui est perçu comme propre à l'acadjeonne relève de la prononciation » (p. 97) et donc du fameux « accent de la Baie ». Mélanie LeBlanc relève aussi deux discours concernant le vernaculaire : un sur la différenciation en vue de normaliser l'acadjeonne et l'autre sur la créativité et l'innovation en littérature. Il est aussi mentionné les questionnements et positionnements identitaires du public ciblé, « la façon de définir l'acadjeonne ne fait pas consensus dans la communauté. » (p. 81). Mélanie LeBlanc nous livre ici un chapitre très riche, il y est fait une recension des écrits des recherches à différents niveaux : historique, linguistique et sociolinguistique afin de brosser un portrait fidèle de toutes les dimensions de langue et des différents enjeux du terrain d'étude.

Au chapitre 3, « Le passage imminent à l'école homogène de langue française », l'auteure fait un survol historique de l'éducation en Nouvelle-Écosse pour ensuite aborder la mise en place du Conseil scolaire acadien provincial (CSAP) et du passage de l'école mixte (bilingue) à l'école homogène (éducation complète en langue française). C'est une histoire de luttes et de revendications : selon

l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés, c'est en 1982 que les Canadiens vivant en milieu minoritaire ont eu le droit de faire instruire leurs enfants dans leur langue maternelle dans une des deux langues officielles (le français ou l'anglais) dans les écoles de la minorité linguistique. En Nouvelle-Écosse, en 1984, ce sont les « écoles acadiennes » gérées par un conseil scolaire anglophone qui a eu ce droit jusqu'à la création du CSAP en 1996 grâce à l'adoption de la Loi sur l'éducation de la Nouvelle-Écosse (Loi 268). Cependant, ces écoles étaient encore considérées bilingues. « L'école mixte ne fait que reproduire des inégalités sociales qui se jouent à plus grande échelle, en reléguant la langue française à son statut minoritaire » (p. 147). Cependant, la communauté acadienne était partagée concernant l'établissement de l'école homogène ; il y avait une peur de l'unilinguisme francophone dans une province majoritairement anglophone, la crainte de la normalisation de la langue et la scission avec la communauté anglophone alors que les recherches en milieu minoritaire ont montré l'importance d'une école dans la langue de la minorité et son impact dans la vitalité linguistique d'une communauté (Landry et Allard, 1996). L'école homogène est créée en 2000-2001 pour une éducation complètement en français, la langue de la minorité. Cependant, les tensions sont loin de s'éteindre étant donné que les compétences langagières ne sont pas les mêmes dans les différentes sphères sociales que sont la maison, la communauté et l'école. Les questionnements autour des profits symboliques des langues en contact (français, acadjonne, anglais), l'insécurité linguistique (Francard, 1989) ressentie et l'utilisation du vernaculaire dans le milieu scolaire, la construction des identités émergent de ce chapitre. Ainsi, dans cet espace éducatif, Mélanie LeBlanc observe une « mobilité » langagière et identitaire entre le « national », ouverte à une francophonie plus large et englobante et le « local », un attachement aux langues du milieu (acadjonne et anglais).

Le chapitre 4 est consacré au deuxième espace étudié par l'auteure, « La radio communautaire CIFA : le son du Sud-Ouest ». La radio communautaire en Acadie donne une place à la langue française et surtout à la langue régionale. Mélanie LeBlanc étudie l'impact de la radio, lieu d'idéologie et de représentation linguistique, sur et dans la communauté à travers l'étude des représentations de la population interrogée. La radio communautaire est un outil puissant dans la promotion des artistes locaux qui sont perçus comme des véhicules de la culture et de l'oralité. Mélanie LeBlanc, en comparant l'école et la radio, observe une « déstabilisation de l'idéologie dominante » (p. 235), l'une allant vers une idéologie du standard et l'autre vers celle du dialecte. Il semblerait qu'il y ait ce mouvement constant dans la communauté, mais n'est-ce pas là le signe d'une identité vivante et multidimensionnelle ?

Le dernier site discursif abordé est le tourisme culturel, présenté au chapitre 5 intitulé « Le développement du tourisme culturel francophone ». Il s'ancre dans la préparation de deux événements clés pendant la recherche de l'auteure : le 400^e anniversaire de la présence francophone en Amérique du Nord commémorant l'arrivée des Français en terre d'Amérique (1604) et la tenue du 3^e Congrès mondial acadien (CMA) qui allait avoir lieu en 2004. Les enjeux, les défis et le rayonnement de la culture acadienne sont abordés.

Le titre de la conclusion, « Se construire Acadien autrement », semble faire écho à Annette Boudreau qui s'interrogeait sur « comment être francophone autrement ? » (2016 : 266). Dans le bilan de sa recherche, l'auteure statue sur cette soif de l'existence venant de cette communauté acadienne de la Nouvelle-Écosse. Il est légitime de vouloir exister et de revendiquer son identité (« sortir de l'invisibilité », p. 316) encore plus dans cette ère de la mondialisation. Ne faut-il pas se centrer pour pouvoir mieux se décentrer (ou vice-versa) ? Ce qu'on observe c'est que cette revendication passe par des pratiques langagières, dans des espaces, non exclusifs, qui s'ouvrent au monde : l'école, la radio, le tourisme culturel, et des positionnements linguistiques/identitaires. Selon l'auteure, la légitimation de l'acadjonne dans ces espaces permet à la communauté d'affirmer « une identité locale forte et de se créer ou négocier une place privilégiée (ou du moins légitime) à l'intérieur d'une Acadie que l'on perçoit centrée sur le Nouveau-Brunswick » (p. 316).

Au-delà de sa dimension sociolinguistique, l'œuvre de Mélanie LeBlanc est pédagogique. C'est un incontournable pour les chercheurs, les enseignants, les personnes qui s'intéressent à comprendre de manière plus spécifique la francophonie et la construction identitaire en milieu minoritaire en Nouvelle-Écosse. Cette recherche permet de mieux comprendre les mécanismes qui sont mis en place pour amener une communauté acadienne à se positionner dans la francophonie canadienne au niveau économique et culturel. Nous pouvons observer dans chaque partie le travail minutieux de la chercheuse. Mélanie LeBlanc a su poser des cadres contextuels clairs appuyés sur la recherche, faire preuve d'esprit critique et prendre de la distance face à son propre vécu en tant qu'Acadienne du Nouveau-Brunswick. Bien que l'œuvre fasse 347 pages, la lecture est aisée et l'auteure avec sa belle plume nous emmène en voyage, à la découverte d'un peuple, d'un accent. Les annexes et la bibliographie (environ 200 auteurs cités) ne viennent que témoigner de la richesse de l'œuvre. Le prochain CMA aura lieu de nouveau dans le Sud-Ouest de la Nouvelle-Écosse en 2024. Il serait intéressant d'effectuer la recherche de nos jours, puisque 10 ans se sont écoulés depuis celle de Mélanie LeBlanc. Aura-t-on les mêmes représentations et idéologies linguistiques?

Références

- Boudreau, Annette (2016), *À l'ombre de la langue légitime : l'Acadie dans la francophonie*, Paris, Classiques Garnier.
- Calvet, Louis-Jean (1999), *Pour une écologie des langues du monde*, Paris, Plon.
- Francard, Michel (1997), « Insécurité linguistique », dans Marie-Louise Moreau (dir.), *Sociolinguistique : concepts de bases*, Sprimont, Mardaga, p. 170-176.
- Landry, Rodrigue, Allard, Réal (1996), « Vitalité ethno-linguistique : une perspective dans l'étude de la francophonie canadienne », dans Jürgen Erfurt (dir.), *De la polyphonie à la symphonie : méthode, théories et faits de la recherche pluridisciplinaire sur le français au Canada*, Leipzig, Leipziger Universitätsverlag, p. 61-87.
- Remysen, Wim (2019), « Les communautés francophones dans les provinces majoritairement anglophones du Canada : aperçu et enjeux » *Travaux de linguistique*, n° 78, p. 15-45.